



h e t s [ i e s ]

Haute école de travail social  
[institut d'études sociales]  
Genève



éésp école d'études sociales et pédagogiques · Lausanne  
haute école de travail social et de la santé · Vaud

# CATALOGUE 2012-2013

## Modules libres

proposés par les  
Hautes écoles romandes  
de travail social

## Thématiques proposées par site de formation pour 2012-2013

### Lausanne, HETS&Sa-EESP

Développer la communication non verbale chez des personnes en situation de handicap	2
Les techniques d'expression créatrices ; pratiques et outils dans les champs du travail social	3
Normalité et déviance	4
Politiques jeunesse et prévention	5
Vivre ensemble – construction de la cohésion interculturelle dans le travail social	6

### Genève, HETS-GE

Art et engagement	7
Expression vidéo « Penser, écrire et réaliser un documentaire en vidéo »	8
Institutions et interventions dans le champ des violences domestiques	9
La maltraitance en institution, devenir acteur de sa prévention : la reconnaître, rompre le silence et la traiter	10
Les arènes de la recherche en travail social	11
Travailleurs sociaux et ONG défenseurs des droits humains : au niveau local et international, auprès de l'ONU	12

### Fribourg, HEF-TS

Créativité et médiation éducative	13
L'approche systémique : un regard sur la construction d'une pratique	14
L'expression de soi par l'engagement corporel	15
Violence et délinquance chez les jeunes : Etat de la question, prévention et intervention	16
Sexualité(s), identité de genre et expression de la sexualité : enjeux pour les travailleuses et travailleurs sociaux	17

### Sierre, HES-SO Valais

Communiquer pour mobiliser : introduction au marketing social	18
Créer son propre emploi : méthodologie de création d'une institution/entreprise sociale	19
Le droit en mouvement	20

## Développer la communication non verbale chez des personnes en situation de handicap

**Professeure responsable :** Germaine GREMAUD

Comment par des systèmes augmentatifs et alternatifs de communication, donner des moyens aux personnes privées de parole, d'agir sur leur environnement ?

### Objectifs

Stimuler la réflexion des étudiant-e-s sur leur posture éducative de futur-e-s travailleurs/travailleuses sociaux, face aux besoins en communication des personnes privées de parole. Donner des moyens d'accompagnement et d'intervention auprès de cette population et dans leur environnement, afin d'augmenter leur participation. Donner un moyen de communiquer peut contribuer à réduire les problèmes de comportement.

Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables :

- d'évaluer les besoins prioritaires en communication
- de connaître les différents systèmes augmentatifs et alternatifs de communication
- de collaborer à l'introduction et à l'utilisation de moyens auxiliaires de communication dans une équipe pluridisciplinaire et en partenariat avec les parents, autant auprès d'enfants que d'adultes en situation de handicap
- d'avoir un regard critique sur les opportunités de communication dans l'environnement.

### Description du contenu pédagogique du module

Étude des besoins en communication selon les habitudes de vie des personnes en situation de handicap, à partir des expériences et connaissances de chacun-e. Les différents systèmes de communication non verbaux seront présentés : langue des signes – soutien gestuel, mot-image - classeur de communication, systèmes Bliss - PECS et les téléthèses.

Échanges avec des professionnel-le-s qui interviennent dans des équipes pluridisciplinaires pour la mise sur pied de tels systèmes chez l'enfant et chez l'adulte. Réflexion et travaux pratiques sur la participation des travailleurs/travailleuses sociaux dans l'aménagement de l'environnement physique et social pour offrir des opportunités de communication aux personnes en situation de handicap.

### Modalités pédagogiques

Cours (avec intervenant-e-s internes et externes), visionnement de films, travail individuel et de groupe, lectures.

**Nombre maximum d'étudiant-e-s admis-e-s :** 30

**Démarrage du module :** semaine 39

## Les techniques d'expression créatrices ; pratiques et outils dans les champs du travail social

**Professeure responsable :** Saskia Pflughard

Les activités d'expression créatrices sont pratiquées dans un grand nombre d'institutions sociales et hors des murs. Le travailleur social ou la travailleuse sociale est souvent conduit-e à leur mise en place et parfois même à leur animation. Ces pratiques individuelles ou de groupe font partie intégrante d'un travail éducatif avec les usagers et usagères et dépassent une occupation simple du temps libre. L'activité artistique offre un espace à l'expression de soi et vise un développement et une valorisation des capacités de chacun-e. Étymologiquement le mot « expression » vient du latin *exprimere*, de *ex* : hors de, et *primere* : presser. Ceci renvoie à l'extériorisation et la mise en forme par l'art d'une émotion, d'un contenu psychologique ou de sentiments. Les techniques d'expression artistiques peuvent être un moyen de médiation intéressant et riche dans divers champs du travail social et soutenir les individus et les groupes de multiples façons (développement personnel, apprentissages, communication, autonomie, intégration, socialisation...).

### **Objectifs :**

Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables de :

- situer les pratiques d'ateliers d'expression créatrices dans le champ du travail social
- développer une posture réflexive par rapport à la pratique des ateliers d'expression créatrice en travail social
- développer un projet d'animation d'une activité créatrice et d'en définir le sens, les objectifs et la fonction pour un groupe d'usagers fictifs.
- simuler l'animation d'un atelier d'expression créatrice pour un groupe d'usagers-ères fictifs avec des besoins spécifiques.
- mettre en forme et de communiquer leurs apprentissages.

### **Modalités pédagogiques :**

1. Présentation de diverses pratiques de techniques d'expression en travail social par des professionnel-le-s du terrain et discussion des approches lors de conférences.
2. Visites d'institutions qui proposent des ateliers d'expression à des usagers-ères et populations divers. Observations et entretiens avec des professionnel-le-s.
3. Pratique et animation de quelques techniques d'expression qui permettent d'expérimenter et de comprendre le processus qu'un usager ou une usagère peut vivre à travers ce type d'activité.

**Nombre maximum d'étudiant-e-s admis-e-s :** 30

**Démarrage du module :** semaine 39

## Normalité et déviance

**Professeure responsable** : Dominique Golay

### Objectifs

- prendre connaissance des études et connaître les notions relatives à la déviance en sciences sociales
- être capable d'appréhender ces déviances dans leurs dimensions contextuelles et historiques
- prendre connaissance des modes d'intervention sociale dans le champ de la déviance et en comprendre les fondements normatifs

### Description du contenu pédagogique du module

Ce module s'articule autour des notions de norme sociale, de contrôle social, de transgression des normes, de sanctions et s'intéresse aux mécanismes sociétaux conduisant des individus et des groupes à « basculer » dans la déviance. Un accent particulier sera mis sur les questions de la délinquance, notamment juvénile, et de la criminalité.

Le module repose sur les postulats suivants :

- Les déviances et les normes sont relatives et interdépendantes
- Les sanctions et les institutions sociales chargées de les appliquer s'inscrivent dans un contexte normatif et idéologique
- Les déviances renvoient à des rapports de force et à des processus de distinction et de discrimination entre groupes

Les problématiques étudiées seront traitées par des professionnel-le-s de la justice et du travail social et par des chercheurs et chercheuses travaillant sur la question. Les notions théoriques ainsi que les thématiques de la délinquance et de la criminalité seront approfondies dans le cadre d'un travail de séminaire.

### Modalités pédagogiques

Cours

Séminaires

Travaux de groupes

**Nombre maximum d'étudiant-e-s admis-e-s** : 25

**Démarrage du module** : semaine 39

## Politiques jeunesse et prévention

**Professeur responsable :** Yuri Tironi

### Objectifs

- connaître les tensions dans les politiques de la jeunesse au plan fédéral ou des communes
- être capable de repérer, d'analyser et de déconstruire les différents discours portés sur la jeunesse en particulier « les jeunes qui posent problèmes » à partir de travaux de recherche
- connaître les différentes méthodes d'intervention induites par les politiques de la jeunesse

### Description du contenu pédagogique du module

Ce module comporte deux parties distinctes :

1. L'acquisition de connaissances théoriques sur la question des politiques jeunesse et des politiques de prévention.
2. La mise en perspective de ces connaissances par rapport à la pratique professionnelle et les actions développées sur le terrain.

Ce module propose une présentation du dispositif existant dans le cadre de la politique jeunesse, ainsi qu'une lecture critique des discours actuels sur la jeunesse et les comportements associés à différentes problématiques telles que : dépendances, violences, incivilités, désœuvrement, etc. Il reprend les éléments de l'actualité en les confrontant à des recherches sur ces différentes thématiques.

Il se conjugue à la fois entre présentation du dispositif existant et analyse critique des discours dominant sur la jeunesse aujourd'hui.

Différents axes sont proposés tels que l'exploration, à la fois cinématographique et sociologique d'une œuvre de fiction présentant la figure d'une jeunesse erratique, qui permettra de déconstruire les discours sur cette jeunesse, à travers une analyse thématique (pauvreté/précarité, rapport au travail, rapport au propre et au sale, socialisation et sociabilités, déviance et délinquance), de procéder à un travail réflexif en s'interrogeant sur nos propres représentations de la jeunesse erratique et de réfléchir à un travail social possible.

L'ensemble des différentes problématiques sera abordé par des professionnel-le-s de terrain et des chercheurs et chercheuses.

### Modalités pédagogiques

Cours ex cathedra, intervention et présentation de projets par des professionnel-le-s de terrain, présentation de recherche, analyse cinématographique et débat, travaux de groupe et/ou individuels.

**Nombre maximum d'étudiant-e-s admis-e-s :** 25

**Démarrage du module :** semaine 39

## **Vivre ensemble – construction de la cohésion interculturelle dans le travail social**

**Professeure responsable** : Bhamu Peerun Steiger

### **Objectifs**

L'objectif général du module est de viser le vivre ensemble en société à travers la construction de la cohésion sociale. Pour ce faire, il s'agira de :

- Comprendre les notions d'interculturalité et de racisme et leurs enjeux en lien avec les pratiques professionnelles en travail social.
- Exposer quelques outils et modes d'interventions mis en œuvre pour encourager l'interculturalité et lutter contre le racisme en travail social.
- Analyser les considérations prioritaires des travailleurs/euses sociaux/ales face à des situations d'interculturalité et de racisme, ainsi que les moyens mis en œuvre pour les appréhender.
- Analyser les relations entre les travailleurs/euses sociaux/ales et les personnes, d'origine migrante ou minoritaire dans des contextes professionnels, communautaires et associatifs.

### **Description du contenu pédagogique du module**

Ce module vise en partant d'actions concrètes et observables, de penser à une mise en perspective en termes de conception et de compréhension théorique pour mieux comprendre les enjeux du « vivre ensemble ». La thématique de l'interculturalité et de l'antiracisme met en exergue la nécessité de se questionner sur soi, sur les autres et sur les manières différenciées de penser, de voir et d'agir pour questionner la démocratie en termes de choix de vie publique et privée dans un espace donné.

Aussi chaque individu, chaque acteur/actrice social e devrait selon la théorie de Sen A. (2000) pouvoir disposer d'une liberté réelle à mener la vie qu'il a choisi de mener dans un contexte politique et sociétal défini. Pour cela, il est nécessaire de se questionner sur les enjeux de la cohésion et de la justice sociale pour mieux penser à la participation de tout un chacun dans la vie de la cité.

Le fil rouge du module sera d'appréhender l'interculturalité et l'antiracisme à travers des situations emblématiques concrètes pour viser le « vivre ensemble » en trouvant des négociations, des solutions et des compromis aux problèmes soulevés.

### **Modalités pédagogiques**

Participation active et interactive basée sur l'apprentissage par résolution de problèmes. L'étudiant-e doit s'impliquer (prise de position et subjectivité conscientisée ou raisonnée) pour souligner son autonomie et montrer sa capacité à prendre en charge une situation qu'il pourra analyser, gérer, accompagner, négocier et y apporter des solutions ou en tout cas proposer des mesures à prendre pour tenter de remédier au problème.

Plusieurs intervenant-e-s développeront les concepts et notions théoriques en lien avec l'interculturalité. Présentation également de différentes expériences ou pratique de terrain. Documents de référence et d'approfondissement sur Moodle. Cours ex-cathedra, travail en groupe, contacts avec le terrain, films, jeux de rôle.

**Nombre maximum d'étudiant-e-s admis-e-s** : 25

**Démarrage du module** : semaine 39

## Art et engagement

**Professeur responsable :** Mathieu Menghini

### **Objectifs :**

D'une part, l'engagement apparaît comme l'une des origines du travail social et demeure l'une de ses perspectives ; d'autre part, l'art est un outil de médiation à la fois historique et actuel de celui-ci.

En distinguant art politique, critique et art militant, ce module interrogera donc des caractéristiques et variations de l'art engagé et appréciera son apport dans la transformation sociale.

### **Description du contenu pédagogique du module :**

Ce module examinera les théories de la neutralité et de l'autonomie artistiques, se penchera sur quelques jalons de l'histoire des enjeux sociopolitiques de l'art ainsi que sur l'art populaire et de propagande.

Il évoquera quelques modes de l'engagement artistique (dénonciation ; intervention ; création d'une utopie temporaire mais vécue ; animation, médiation sociales et/ou pédagogiques ; etc.) ainsi que les différentes formes sur lesquelles celui-ci s'appuie (distanciation, identification, réalisme, esthétique relationnelle, investissement de l'espace public, etc.).

Ce module s'appuiera sur des œuvres issues de pays, d'époques (antiquité, Moyen âge, époque moderne et contemporaine) et de genres distincts (théâtre, art plastique, musique, cinéma, etc.).

### **Modalités pédagogiques :**

Apports conceptuels, réflexions interactives, travaux individuels et en groupe, illustrations (lecture, audition et vision d'œuvres diverses). Intégration d'enseignants de hautes « écoles d'art » romandes (HEM, HEAD, HETSR, Institut Jaques-Dalcroze).

Évaluation : analyse écrite, filmique ou orale de l'enjeu formel et militant d'une œuvre engagée.

**Nombre maximum d'étudiant-e-s admis-e-s :** 25

**Démarrage du module :** semaine 38

## Expression vidéo « *Penser, écrire et réaliser un documentaire en vidéo* »

**Professeur responsable :** Mirto Tanner

### **Objectifs :**

Permettre à l'étudiant-e :

- de s'initier au langage audiovisuel et d'acquérir les bases nécessaires à la réalisation d'un film en vidéo
- de choisir l'outil d'expression vidéo pour réaliser son Travail de Bachelor.

### **Description du contenu pédagogique du module :**

- réflexions, brainstorming et clarification des idées
- écriture d'un synopsis décrivant le contenu et les grandes lignes du projet
- repérages, immersions, et recherche de personnes ressources (facilitateurs, intervenants)
- écriture du scénario précisant les thèmes abordés, les lieux et les cadres de l'action
- préparation et planification des prises de vues
- apprentissage du maniement d'une caméra vidéo: cadrages, mouvements de caméra, lumière, techniques de prise de son
- tournages sur les terrains
- formation au montage vidéo grâce au logiciel Final Cut Express
- montage du film
- écriture et enregistrement d'un commentaire (voix off), illustration sonore et mixage
- initiation au graphisme vidéo : titrages, génériques

### **Modalités pédagogiques :** ATELIER

Alternance entre apports théoriques et temps de pratique.

Travail individuel et en équipe.

Le documentaire sera évalué sur la portée et l'intérêt du message transmis, ainsi que sur ses qualités esthétiques (images, son, narration).

**Nombre maximum d'étudiant-e-s admis-e-s :** 18

**Démarrage du module :** semaine 38

## Institutions et interventions dans le champ des violences domestiques

**Professeur responsable** : Serge Guinot

### **Description de la thématique et apports :**

Ce module propose d'aborder la problématique des violences domestiques en prenant en compte les divers concepts théoriques et méthodologiques actuels dans le champ d'intervention des violences domestiques telles que :

- les différents types de violence conjugale et leurs mécanismes
- les aspects légaux
- l'intervention d'urgence
- les réponses institutionnelles et l'accompagnement des conjoints-e-s violent-e-s,
- la maltraitance d'enfants et de jeunes
- les violences envers des personnes âgées
- les violences de jeunes adultes/adolescent-e-s envers leur famille
- le mécanisme de PTSD (syndrome post traumatique)
- le SPMi

Un questionnement des pratiques, des modèles, des approches et des techniques actuelles sera engagé et les modes de collaboration ainsi que le type de travail en réseau (intervention interdisciplinaire) qui prévalent aujourd'hui entre les professionnel-le-s de ce champ seront également présentés, développés avec leurs enjeux et limites, les perspectives et défis. Les cadres légaux seront nommés.

Nous nous proposons en partenariat avec les différents professionnels œuvrant dans le champ des violences domestiques de faire connaître les diverses manières d'intervenir (techniques / modèles / etc.) ainsi que d'approfondir et de questionner les pratiques actuelles.

### **Modalités pédagogiques :**

Apports conceptuels, illustrations, réflexions interactives, rencontre de partenaires des réseaux et d'instances publiques, travaux de/en groupes. Au terme du module : présentation et mise en débat public avec les différents partenaires, des états de la question et réflexions élaborées par les étudiant-e-s.

### **Travaux et évaluation :**

Travail écrit : Le sujet de votre travail doit porter sur une question ou une thématique qui s'inscrit dans les pratiques et les collaborations dans les situations de violences domestiques. Il est à choix et il doit être négocié et approuvé avec le responsable du module.

Présentation orale : Les travaux seront présentés oralement lors du dernier jour de cours. Chaque groupe (composés de 2 - 4 étudiants-e-s) effectuera une présentation orale d'env. 20 minutes sur la base du travail écrit, et animera ensuite le moment de discussion. Un support visuel est à prévoir (PPT ou autre(s)) ainsi que 2 questions afin d'ouvrir et d'animer la discussion avec le public.

**Nombre maximum d'étudiant-e-s admis-e-s** : 25

**Démarrage du module** : semaine 38

## **La maltraitance en institution, devenir acteur de sa prévention : la reconnaître, rompre le silence et la traiter**

**Professeure responsable :** Manon Masse

**Professeurs intervenants :** Stéphane Castelli, Yves Delessert et invité-e-s

### **Objectifs :**

- dans une démarche interactive en groupe de pairs, repérer les représentations individuelles et collectives de la maltraitance en institution
- expérimenter un dispositif de communauté d'apprentissage pour approfondir ses connaissances sur la maltraitance et sa prévention dans le contexte institutionnel
- mieux identifier les facteurs de risque et de protection de la survenue de la maltraitance en milieu institutionnel ainsi que les actions à déployer pour la prévenir
- créer un projet pédagogique afin de contribuer comme acteur de la prévention de la maltraitance sur les terrains de pratiques sociales

### **Description du contenu pédagogique du module :**

L'ensemble du processus comprend trois volets

1. La première étape consistera pour l'étudiant-e à participer à une formation interactive, en groupe, en réaction à la projection de courtes séquences vidéo-théâtre. Les participant-e-s travailleront sur leurs représentations de la maltraitance, sur les facteurs de risque et de protection et sur les moyens de la prévenir.
2. Dans un deuxième temps, des expert-e-s traiteront de la thématique de la maltraitance et de sa prévention ainsi que de la formation des adultes. Par un travail en petits groupes, les étudiant-e-s devront choisir un aspect spécifique de la thématique de la maltraitance et développer un approfondissement théorique. Ils présenteront ensuite le résultat de leur travail et de leur analyse à leurs pairs.
3. Dans un troisième temps, les étudiant-e-s seront sollicité-e-s pour la création d'un projet pédagogique. Ils et elles devront faire l'ébauche d'un projet de formation à appliquer sur les terrains de pratique (par exemple : variante d'utilisation de l'outil vidéo-théâtre, écriture de scénario, proposition d'un dispositif de prévention, formation aux éducateurs, aux personnes accompagnées, aux familles, etc.). Ce projet de formation à la prévention de la maltraitance en milieu institutionnel sera présenté au groupe de pairs et à des partenaires institutionnels.

### **Évaluation du module**

Les deux séminaires des présentations des étudiant-e-s constitueront le processus d'évaluation du module (le premier et le deuxième en sous-groupes de 3 à 4 étudiant-e-s). Le contenu et les critères d'évaluation seront présentés aux étudiant-e-s au début du module.

**Nombre maximum d'étudiant-e-s admis-e-s :** 18

**Démarrage du module :** semaine 37

## Les arènes de la recherche en travail social

**Professeure responsable** : Laurence Ossipow

### **Description et objectifs :**

L'objectif de ce module libre est de faire participer les étudiant-e-s aux activités du CERES (Centre de recherche sociale) en les invitant à découvrir comment s'organisent et se déroulent des colloques et des conférences sur des thèmes liés au travail social.

Concrètement les étudiant-e-s apprendront à :

- prendre la parole en arènes scientifiques, poser des questions aux chercheur-e-s
- prendre connaissance de l'organisation et de la gestion de colloques et conférences
- présenter un conférencier/ère (exercice dans le cadre des Midis de la recherche<sup>1</sup>) et préparer un document décrivant les activités et les publications des conférenciers/ères
- présenter oralement à leurs camarades d'étude un compte-rendu de conférences entendues dans le cadre des Conférences du CERES ou autres Conférences extérieures (présentation pendant les cours de synthèse)
- rédiger un compte-rendu (CR) de conférences et le « publier »
- participer à une séance des Coulisses de la recherche (réunion à l'interne entre chercheur-e-s sur un problème particulier lié à leur recherche) ou à l'Assemblée des chercheur-e-s

### **Modalités pédagogiques :**

La pédagogie fonctionne à la fois sur des enseignements formels donnés durant les cours d'introduction et de synthèse, sur des enseignements informels acquis par observation (observer comment le/la conférencier/ère s'y prend et comment les participante-s lui posent des questions ou lui font part de commentaires) et sur l'expérience réflexive de sa propre activité (s'informer sur les conférences existantes en dehors de la HETS ; prendre et donner la parole ; prendre des notes ; rédiger et présenter un compte-rendu ; effectuer quelques recherches documentaires pour préparer le dossier de l'intervenante dans les Midis de la recherche, s'observer poser des questions, s'observer prendre la parole). Ce mode de faire favorise l'observation et la réflexivité, l'ouverture, la curiosité et la pratique de la communication et de la retransmission. Il prolonge des compétences déjà exercées (lecture, prise de notes, conduite de réunion, exercice de synthèse et d'esprit critique, mais privilégie l'expérience dans une sphère qui place étudiant-e-s et enseignant-e-s en côte à côte et non en face à face.

Planning : 3x4 heures d'introduction et de préparation à la participation. Assister à 5 Midis de la recherche + 1 où l'étudiant-e est animateur-trice (préparer le dossier et animer la séance). Assister à 5 Conférences du CERES (+1 ou 2 CR). Assister à 5 Conférences extérieures (+ 1 ou 2 CR). Présenter 2 comptes rendus de conférences. Rédiger 1 compte-rendu « publiable ». 3X4 heures de synthèse : présentation du CR et initiation à la préparation d'un colloque (prendre contact, demander un titre, préparer le programme, diffuser le programme, réserver la salle, etc.). Organiser un mini-colloque entre étudiant-e-s en invitant des camarades ou des enseignant-e-s à intervenir sur une thématique spécifique

**Nombre maximum d'étudiant-e-s admis-e-s** : 12

**Démarrage du module** : semaine 38

---

<sup>1</sup> Les Midis de la recherche, organisés mensuellement, sont des moments privilégiés autour de recherches effectuées par des membres de la HETS : <http://www.ies-geneve.ch/Recherche/default.php?to=1.3>

## **Travailleurs sociaux et ONG défenseurs des droits humains : au niveau local et international, auprès de l'ONU**

**Professeure responsable :** Roland Junod

**Professeur-e intervenant-e :** Monique Eckmann, Yves Delessert

### **Objectifs :**

- identifier les mécanismes nationaux et onusiens de protection des droits humains
- découvrir l'engagement des ONG et leur rôle dans ces mécanismes
- interroger l'engagement transnational des travailleurs sociaux: dans des organisations de travail social ou des ONG
- questionner l'ancrage du travail social dans les droits humains
- questionner les fondements historiques et philosophiques des droits humains, leur prétention à l'universalité
- acquérir quelques bases d'éducation aux droits humains

Disciplines ressources : droit, pédagogie, psychosociologie, philosophie politique

### **Description du contenu:**

Le module abordera les dimensions internationales du travail social et de l'engagement en faveur des droits humains dans le contexte de la globalisation et des réponses sociales et politiques qu'elle appelle. Il permettra aux étudiants de questionner la force et les difficultés de la référence aux droits humains dans leur action, de se pencher sur la question de l'universalité des droits humains. L'approche transnationale du travail social est interrogée à partir des références aux Droits humains dans une perspective critique. Elle requiert la connaissance des institutions et des mécanismes propres aux conventions internationales et européennes, allant de la négociation des principes sur le plan international à ses applications sur le plan national. Il s'agira de mettre à profit l'accessibilité de la Genève Internationale et d'aller à la rencontre des acteurs : travailleurs sociaux et militants, Conseil des Droits de l'Homme et de mener l'enquête sur des thématiques d'actualité.

Ces thématiques seront autant d'occasions d'examiner les négociations de conventions en cours ainsi que les enjeux défendus par les acteurs locaux, nationaux et internationaux (par exemple : l'application des droits des enfants, la lutte contre la grande pauvreté ou la situation des Roms et leurs droits).

La présentation et l'expérimentation d'une méthodologie pédagogique interactive permettra de constater, de façon personnelle, les enjeux d'une négociation de droits et de devoirs, entre intérêts généraux et intérêts particuliers.

Le module se terminera par une simulation de négociation internationale préparée par les étudiant-e-s.

### **Modalités pédagogiques :**

Cours-exposés, visites de l'ONU, du Musée international de la Croix rouge et de quelques ONG, participation à des sessions à l'ONU, ateliers pédagogiques, travaux de groupe

**Nombre maximum d'étudiants admis :** 24

**Conditions d'accueil :** Avoir de la souplesse d'horaire pour être en mesure de participer à des séances à l'ONU et auprès des ONG.

**Démarrage du module :** semaine 38

## Créativité et médiation éducative

**Professeur responsable :** Fernand Veuthey

**Objectifs :**

- expérimenter des activités créatrices, individuelles et en groupe
- découvrir en quoi ces activités peuvent être un médium
- co-construire un savoir sur la médiation à la relation
- établir des liens avec les théories existantes

**Description du contenu pédagogique du module :**

L'idée de ce module est de permettre aux étudiant-e-s de saisir comment une activité, quelle qu'elle soit, peut avoir une finalité médiatrice dans la relation avec un usager et dans l'accompagnement à la réalisation de soi. À travers la pratique de différentes techniques créatrices (arts plastiques, musique, écriture, théâtre...), les étudiant-e-s seront amené-e-s à saisir ce qui fait médiation dans l'activité utilisée et à en percevoir les potentialités dans le cadre du travail social.

Le processus de création, individuel, en petits groupes ou en grand groupe, alternera avec des temps d'analyse et d'échanges, le tout constituant le terrain de jeu où s'élaboreront nos productions et nos savoirs. En fin de module, les participant-e-s réaliseront une création collective qui sera la clé de voûte de l'édifice.

Tout au long du parcours, chaque étudiant-e tiendra un carnet de bord personnel et confidentiel où il/elle pourra consigner son itinéraire, ses découvertes, ses réflexions.

Une synthèse écrite des apprentissages personnels sera demandée à l'issue du module, en lien avec la pratique du travail social et la théorie abordée.

Aucune compétence artistique ou créatrice préalable n'est requise. L'idée est de découvrir et valoriser les potentialités des activités proposées : c'est en forgeant que l'on devient forgeron, c'est en marchant que se fait le chemin. Ce module est avant tout une exploration personnelle et collective, il ne vise pas directement à se former à l'animation des activités créatives exercées.

**Modalités pédagogiques :**

Immersion dans des activités créatrices, individuellement et en groupe. Tenue d'un journal de bord personnel. Socialisation des découvertes. Co-construction du savoir. Apports théoriques intégrés.

**Modalités d'évaluation :**

Réalisation d'une création collective (participation active) et rédaction d'une synthèse des apprentissages et réflexions personnels.

**Nombre maximum d'étudiant-e-s admis-e-s :** 20

**Démarrage du module :** entre la semaine 38 et la semaine 40 ; les dates définitives seront communiquées aux personnes intéressées dès que possible

## L'approche systémique : un regard sur la construction d'une pratique

**Professeur responsable :** Bastien Petitpierre

**Objectifs :**

- formuler la compréhension de l'individu en interaction avec son environnement
- différencier trois modèles issus de la thérapie familiale
- expliquer des repères épistémologiques en approche systémique
- sensibiliser à quelques outils d'obédience systémique
- utiliser une méthodologie de type systémique dans l'intervention éducative

**Description du contenu pédagogique du module :**

Ce module se veut être l'occasion de s'inscrire dans une méthodologie systémique. Des approfondissements autour de la théorie générale des systèmes, de la cybernétique et de la théorie de la communication seront développés. Nous parcourrons brièvement trois modèles issus de la thérapie familiale pour les inscrire dans l'intervention sociale. Des repères comme la demande, le cadre, le contexte, les pressions, les symptômes, ..., permettront d'illustrer comment cette approche s'intègre dans une méthodologie d'intervention<sup>2</sup>. Enfin des outils s'inscrivant dans cette pensée seront proposés comme moyens d'intervention (échelles, objectifs, questionnements circulaires, partialité multidirectionnelle, affiliation, carte d'exploration, génogrammes, ...). Chacun-e des participants-e-s sera invité-e à les adapter en lien avec sa propre expérience ou pratique professionnelle. En fin de module, des anciens étudiant-e-s en travail social viendront partager des éléments systémiques issus de leurs pratiques professionnelles durant un demi-jour et un autre demi-jour sera consacré à l'analyse de pratiques.

**Modalités pédagogiques :**

Co-construction du savoir

Vignettes cliniques

Travail en individuel, en sous-groupes et en groupe

Apports théoriques

Analyse de pratiques

**Modalités d'évaluation :**

Participation régulière et active aux cours et dans les sous-groupes. Travail écrit en sous-groupes et en individuel.

**Nombre maximum d'étudiant-e-s admis-e-s :** 22

**Démarrage du module :** entre la semaine 38 et la semaine 40 ; les dates définitives seront communiquées aux personnes intéressées dès que possible

---

<sup>2</sup> Une partie de la méthodologie d'intervention proposée est identique à celle enseignée dans le module OASIS « Protection de l'enfance et soutien aux familles »

## L'expression de soi par l'engagement corporel

**Professeure responsable :** Corinne Vidon

### Objectifs

Le module vise à aborder l'engagement du corps dans la relation d'accompagnement en offrant à l'étudiant-e, la possibilité de travailler sur sa qualité de présence, son attitude, son ancrage corporel et psychique propre. A travers ce travail sur le corps, l'étudiant-e sera amené-e à se mettre dans une disponibilité relationnelle qui lui permettra d'éveiller sa curiosité, d'exercer son écoute, de créer une ouverture à la différence et d'enrichir sa capacité expressive et créative pour rencontrer l'autre.

### Description du contenu pédagogique du module

Ce module propose de sensibiliser l'étudiant-e par un travail corporel et vocal, à explorer une palette langagière au travers du signe, du son, du geste et de la parole, et de développer des moyens de récupération (décharge et détente).

Il propose une réflexion active à partir du vécu de l'étudiant-e sur les modes d'expression développés en cours d'ateliers et leur impact sur autrui (le/la partenaire ou le spectateur, la spectatrice).

La fabrication d'un masque comme outil relationnel et son port, amènera l'étudiant à apprivoiser son personnage, à l'affirmer en cherchant de nouveaux appuis spatio-temporels et relationnels, à se construire de nouveaux repères induisant une autre forme de communication et une prise de distance par le jeu.

La personne responsable du module reste attentive à ce que ces expériences se vivent dans un esprit de confiance et de respect.

Des temps de réflexions, d'échanges, de mise en lien avec la pratique professionnelle seront proposés. Il s'agit non seulement de vivre l'expérience corporelle, mais aussi de l'élaborer et de la conceptualiser par une mise en mots par oral et par écrit.

### Modalités pédagogiques

Mise en situation (en groupe, en individuel, en duo) sollicitant la conscience corporelle, le toucher, le regard, le geste et la voix, leur imbrication, la posture, l'attitude, l'espace personnel et interrelationnel, laissant émerger et encourageant une créativité renouvelée.

Apports théoriques.

**Nombre maximum d'étudiant-e-s admis-e-s :** 18 (nombre pair exigé)

**Conditions d'accueil :** Ce module demande une implication active (engagement corporel, qualité de présence, écoute réciproque) et un respect du climat de travail et de l'autre dans son expression.

**Démarrage du module :** entre la semaine 38 et la semaine 40 ; les dates définitives seront communiquées aux personnes intéressées dès que possible

# **Violence et délinquance chez les jeunes : État de la question, prévention et intervention**

**Professeure responsable :** Sandrine Haymoz Pantillon

## **Objectifs**

Grâce à la connaissance de données empiriques dans le domaine de la violence et de la délinquance juvénile et grâce aux études de cas et aux exercices pratiques, les étudiant-e-s pourront acquérir les outils appropriés pour développer des compétences d'action en privilégiant la prévention et l'intervention dans le domaine de la violence et de la délinquance juvénile.

## **Description du contenu pédagogique du module**

Les étudiant-e-s participant à ce module prendront tout d'abord connaissance des données empiriques relatives à la délinquance juvénile. Des spécialistes viendront transmettre des données telles que : qu'en est-il de la violence et de la délinquance commises par les jeunes ? Quelles formes prennent-elles ? Augmentent-elles ? Par qui sont-elles commises ? Observe-t-on une augmentation de la violence et de la délinquance commises par les filles ? Quels sont les facteurs de risque qui amènent un enfant ou un jeune à manifester des comportements violents ?

Des exposés entrecoupés de présentations de situations animeront ces sessions. Nous proposerons ensuite aux étudiant-e-s d'approfondir leur réflexion sur ce thème en l'abordant sous divers angles. Cela leur donnera des compétences de prévention et d'intervention. Voici quelques dimensions qui seront traitées :

- l'éducation et la socialisation des jeunes à risque
- les facteurs de risque de la délinquance juvénile
- les troubles du comportement
- la délinquance en fonction du genre
- les bandes de jeunes
- les liens entre la victimisation et la violence juvénile, etc.

Le module amènera les étudiant-e-s à se poser les quatre questions suivantes :

- 1) Comment expliquer, sur le plan individuel, l'émergence de la violence ou de la délinquance chez l'enfant/le-la jeune (qu'est-ce qui fait qu'un enfant/jeune devient violent ou délinquant ?)
- 2) Quels sont les outils utilisés par le travailleur social avec l'enfant /le-la jeune ?
- 3) Quels sont les outils utilisés par le travailleur social avec la famille de l'enfant / le-la jeune ?
- 4) Comment intervient /réagit le travailleur social en cas de violence du jeune au sein de l'institution qui l'emploie ?

**Nombre maximum d'étudiant-e-s admis-e-s :** 24

**Démarrage du module :** entre la semaine 38 et la semaine 40 ; les dates définitives seront communiquées aux personnes intéressées dès que possible

## **Sexualité(s), identité de genre et expression de la sexualité : enjeux pour les travailleuses et travailleurs sociaux**

**Professeur responsable** : Pascal Morier-Genoud

### **Objectifs**

De la prise en charge du nourrisson à celle de la personne âgée, le travailleur social est confronté à des personnes ayant une identité de genre et une orientation sexuelle. Notre part sexuée fait partie de nous de manière intégrante. Elle amène, parfois, des questionnements tant au niveau personnel qu'en termes d'accompagnement socio-éducatif. Notre culture, nos représentations, notre propre parcours, notre éducation nous amènent à être plus ou moins à l'aise face aux problématiques engendrées par les questions de genre et de sexualité.

Ce module a pour objectif principal d'ouvrir la discussion sur ces thèmes afin de partager, de mettre en éveil nos questionnements pour acquérir des connaissances et des outils permettant d'avoir une attitude professionnelle face aux questions de genre et d'expression de la sexualité.

### **Description du contenu pédagogique du module**

En terme pédagogique, la majorité des intervenantes et intervenants, d'horizons professionnels et disciplines variés, favorisent une approche interactive, afin que les réflexions émergentes de ce module et les apports théoriques puissent être intégrés de manière plus profonde. Les sujets suivants seront abordés :

- Identité de genre : représentations, construction, sexisme (avec une impulsion par Le Caméléon, théâtre interactif)
- La construction de l'identité sexuelle
- Transsexualité, homosexualité, Intersexualité
- Sexualité et handicap
- Sexualité au cœur de la subjectivité, approche philosophique et anthropologique

Les questionnements des participantes et participants sur leur pratique professionnelle, en lien avec le thème, constitueront le fil rouge de ce module.

**Nombre maximum d'étudiant-e-s admis-e-s** : 24

**Démarrage du module** : entre la semaine 38 et la semaine 40 ; les dates définitives seront communiquées aux personnes intéressées dès que possible

## Communiquer pour mobiliser : introduction au marketing social

**Professeur responsable** : Jean-Charles Rey

### **Contexte et objectif :**

Dans les contextes actuels du travail social, savoir mobiliser des groupes de bénéficiaires pour qu'ils s'engagent activement dans de nouveaux projets potentiellement bénéfiques pour eux devient une compétence toujours plus centrale. De même, la complexification croissante des situations confronte toujours plus les professionnels à la nécessité de savoir convaincre de nouveaux partenaires potentiels de s'impliquer à leurs côtés dans des modes de collaborations originaux.

Dans ces situations, les professionnel-le-s se sentent souvent bien démunis. Ceci d'autant plus qu'ils et elles constatent fréquemment que les outils habituels de conviction (exhortation, explicitation du projet et de ses avantages...) ne suffisent, le plus souvent, pas à obtenir, de la part des personnes visées, l'engagement désiré.

Quelles stratégies mettre en oeuvre pour parvenir à cette mobilisation? Quels outils utiliser pour amener des bénéficiaires ou des partenaires à adopter un nouveau comportement ou à modifier une habitude déjà bien ancrée? Comment communiquer dans le respect de l'autonomie et de la dignité de l'autre, lorsqu'on souhaite promouvoir un projet ou générer un changement? C'est à ces questions que se propose de répondre ce module libre intitulé « **Communiquer pour mobiliser : introduction au marketing social** ».

Au terme du module les étudiant-e-s :

- connaîtront ce qu'est le marketing social et les enjeux éthiques qui lui sont liés
- sauront mettre en œuvre ses principales méthodes, techniques et outils
- auront conçu une campagne de marketing social,
- auront développé et testé concrètement divers supports de communication.

### **Modalités pédagogiques :**

Ce cours utilisera une méthodologie d'enseignement interactive alternant des inputs théoriques spécifiques avec la mise en pratique sur le terrain d'une véritable campagne de marketing social autour du thème que chaque étudiant-e aura choisi.

Des laboratoires de pratique ainsi que des séquences d'intervision et de coaching individuel compléteront ce dispositif et favoriseront l'appropriation par les étudiant-e-s des divers outils et méthodes acquis au cours.

**Nombre maximum d'étudiant-e-s admis-e-s** : 25

**Démarrage du module** : semaine 40

## Créer son propre emploi : méthodologie de création d'une institution/entreprise sociale

**Professeur responsable :** Jean-Charles Rey

### **Contexte et objectif :**

Les mutations rapides du champ social (révision LACI et l'AI, mesures d'insertion liées à l'aide sociale, développement de l'insertion par l'activité économique...) aussi bien que les changements de pratiques au niveau des politiques de subventionnement (introduction des contrats de prestation, p.ex.) ouvrent un nouveau champ très propice à la création de nouvelles institutions/entreprises sociales.

Autrefois presque utopique, la perspective, pour un travailleur social (ou un groupe de travailleurs sociaux) de pouvoir créer sa(leur) propre structure pour pouvoir ensuite intervenir directement auprès des bénéficiaires est aujourd'hui bien réelle.

Or créer une institution/entreprise sociale ne s'improvise pas. Le chemin de la «*bonne idée généreuse*» à la création d'une nouvelle institution est semé d'embûches et, faute d'une préparation suffisante, de nombreux projets ne voient jamais le jour.

Ce module se donne comme but de permettre aux personnes intéressées par une telle démarche de création d'acquérir un savoir-faire spécifique tout en évaluant la pertinence et la faisabilité de leur projet individuel.

Au terme du module les étudiant-e-s :

- connaîtront une méthodologie de création des institutions et /ou entreprises sociales
- auront élaboré un projet concret d'institution/entreprise sociale et testé sa faisabilité
- auront identifié les compétences nécessaires au pilotage d'un projet de création d'institution/entreprise

### **Modalités pédagogiques :**

Ce cours utilise une méthodologie confirmée de développement des capacités d'entrepreneuriat, méthode couramment utilisée notamment dans les contextes de l'aide au développement ou du développement communautaire.

Le cours alternera des inputs théoriques spécifiques avec des séquences de mise en pratique sur le terrain autour du projet concret que développera chaque (groupe d') étudiant(s). Des séquences d'intervention et de coaching individuel complètent ce dispositif et favorisent l'appropriation par les étudiant-e-s des divers outils et méthodes acquis au cours.

**Nombre maximum d'étudiant-e-s admis-e-s :** 15

**Conditions d'accueil :** Chaque étudiant-e intéressé-e doit avoir identifié, avant le début du module, le projet concret d'institution ou d'entreprise sociale qu'il ou elle souhaite tester.

**Démarrage du module :** semaine 39

## LE DROIT EN MOUVEMENT

### **Ancrer ses connaissances juridiques dans les champs du travail social : Résolution théorique et mise en situation de cas pratiques au travers de jeux de rôle**

**Professeure responsable :** Véronique Gaspoz

#### **Contexte et objectif :**

Les travailleurs sociaux sont appelés à fonctionner au sein d'une société dont le cadre et la norme sont de plus en plus fonction du juridique. De nombreux auteurs relèvent la « *juridicisation des problèmes sociaux* » ou « *construction juridique de la protection sociale* »<sup>3</sup>. Les travailleurs sociaux sont dès lors contraints aujourd'hui de connaître les dispositifs qui conditionnent aussi bien les cadres de référence que la légitimité de leur intervention, ainsi que les conséquences de leurs propres actions.

De multiples révisions touchent actuellement aux différents domaines du droit social (Révisions AI, LACI, LAMAL, etc.) ou du droit des personnes et de la famille ( Révision du droit des tutelles, de la loi sur la procréation médicalement assistée, du nom de famille, de l'adoption, etc.). Le Droit du travail, quoi que stable sur le plan de la législation interne, est néanmoins lié à l'évolution des conventions collectives et subit l'impact du cadre législatif européen. D'autres grandes questions juridiques en perpétuel mouvement sont susceptibles d'intéresser le travailleur social, tel le délicat domaine de la protection des données ou celui lié à la fin de vie (droit des successions, liquidation des régimes matrimoniaux, questions de droit des patients : euthanasie, contrainte, etc.)

Les savoirs acquis dans ces matières au cours de deux premières années de formation constituent certes un tissu utile mais souvent insuffisant pour affronter certaines difficultés rencontrées dans le cadre de pratiques professionnelles. Ce module se donne dès lors pour but de permettre un approfondissement juridique et pratique par la résolution de cas pratiques complexes et en coordination de l'ensemble des domaines du droit concernés.

Au terme du module les étudiant-e-s :

- auront approfondi leurs connaissances dans des domaines juridiques spécifiques
- seront capables d'identifier des problématiques complexes mettant en jeu la question de la coordination de différents domaines du droit
- connaîtront une méthodologie de résolution de cas pratiques en confrontant connaissances théoriques et situations réelles mises en scène sur le terrain professionnel

#### **Modalités pédagogiques :**

La résolution de casus, fondés sur des situations pratiques fictives et réelles du travail social, s'articule soit sur un mode théorique, soit dans l'élaboration de jeux de rôle.

Le cours alternera des parties théoriques spécifiques avec des parties de résolution de cas pratiques mis en scène, en groupes et sous supervision d'un coach, puis présentés en plenum

**Nombre maximum d'étudiant-e-s admis-e-s :** 15

**Conditions d'accueil :** Chaque étudiant-e intéressé-e devra mentionner les 3 domaines juridiques pour lesquels il souhaite un approfondissement.

**Démarrage du module :** semaine 39

---

<sup>3</sup> Robert Lafore « La juridicisation des problèmes sociaux : la construction juridique de la protection sociale », *Informations sociales* 1/2010 (n° 157), p. 18-27.